

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA JUSTICE RESTAURATIVE

2021





01

LE RETOUR DES PARTICIPANTS

Le contexte

Échantillon

10 participants aux mesures 2020
8 personnes victimes
2 personnes auteurs

Mesures concernées

4 rencontres condamnés-victimes
2 médiations restauratives



Méthodologie

Qualitative
Entretiens semi-directifs

Objectif

Mieux comprendre les apports
et les effets de la justice
restaurative

Des dispositifs libérateurs autour de la parole et de l'écoute

La JR : un espace inédit pour se raconter

- Se raconter sans tabou ni jugement, permet de « débloquer » la parole.
- Être écouté sans avoir l'impression de lasser.
- Avoir l'occasion de s'expliquer différemment.

La JR : un dialogue pour se rencontrer

- Inter-compréhension
- Sentiment de ne plus être seul.e.s
- Reconnaissance de l'humanité de « l'autre »
- Dynamique d'entre-aide

L'ouverture vers de nouvelles perspectives d'apaisement

Un processus réparateur à travers le dialogue

- Les réponses obtenues au « pourquoi ? » et au « comment ? » = sources de réparation.
- Les réponses données au « pourquoi ? » et au « comment ? » = renforcement de l'estime de soi
- Le dialogue, source d'apaisement

Un processus restauratif favorisant les perspectives d'avenir

- La force retrouvée = les vertus de l'*empowerment*.
- Une place retrouvée au sein de la société = une étape vers la désistance.

Les outils d'un cadre sécurisant (1/2)

La préparation : le coeur du processus restauratif

Un gage de sécurité essentiel :

- Participants à l'aise, optimistes, sereins
- Favorise le bien-être et la confiance
- Permet une expression sans tabou
- Dimension rassurante de la méthodologie employée
- Accompagnement de qualité lors de la préparation

« Encore une fois, le cadre je trouve ça important parce-que moi-même j'ai besoin de cadre et le fait qu'il y ait ce cadre-là moi, avec le recul, j'étais quand même rassurée de savoir que ces gens-là étaient préparés... Tout ça a fait que ça s'est bien passé. »

Les outils d'un cadre sécurisant (2/2)

Les animateurs : l'incarnation du processus restauratif

- Bienveillance et soutien
- Qualité d'écoute
- Cadrants et garants de la sécurité
- Discrétion pendant les échanges

Les MC : l'autre regard bienveillant

- Bienveillance, écoute et apport d'un autre regard
- Partie intégrante du groupe mais ne témoignent pas
- Présence sécurisante
- Soutiens de confiance
- Intérêt de leur capacité à rebondir lors des échanges

« Moi je trouvais ça très bien parce que c'est des personnes qui, au final, viennent là bénévolement et qui peuvent nous aider aussi... Quand ils participaient on pouvait sentir qu'il y avait une écoute qui était très positive. »

EN RÉSUMÉ

Satisfaction élevée des participants

- *Bénéfices de la libération de la parole et de l'expression des vécus*
- *Des échanges sécurisés par la préparation, la compétence et la bienveillance des intervenants*



02

LE RETOUR DES PROFESSIONNELS ET INTERVENANTS



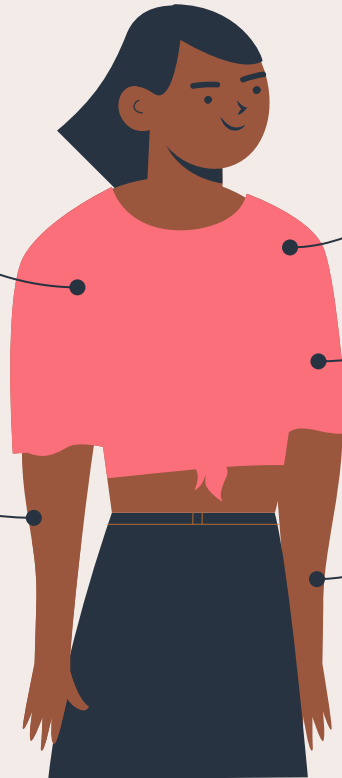
Le contexte

Qui ?

Des professionnels et intervenants « expérimentés »
(au moins 2 mesures de JR)

Quoi ?

Une grande majorité de médiations restauratives



Combien ?

25 professionnels et intervenants

Comment ?

Entretiens semi-directifs

Pourquoi ?

Rendre compte des apports et difficultés

Les apports

Une contribution à la réparation des personnes

- Evolution (physique et psychologique => gain en assurance)
- Reconnaissance (prise en considération des attentes, sentiments d'être écoutés, réponses apportées)
- Ouverture (au « monde » de l'autre et aux répercussions de l'acte)

Un enrichissement pour les pratiques professionnelles

- Vision globale du phénomène criminel
- Humanité dans la relation au public accompagné
 - Dynamique professionnelle

Une réponse qui a du sens car...

- ... Elle fait écho aux manques de la justice pénale
- ... Elle répond à des attentes préexistantes
- ... Elle coïncide avec les valeurs et convictions des professionnels

« Ce qui m'a fait envie dans la justice restaurative (..) C'étaient vraiment les valeurs prônées par la justice restaurative qui m'ont fait aller vers ça (...) pouvoir remettre la société au cœur de l'infraction et de permettre à des personnes qui ont été à la fois victimes et auteures de se rencontrer et de pouvoir se dire les choses dans un cadre sécurisé (...) »

Les difficultés

Une offre fragile

- En l'absence de politique inter-structure
- Non intégrée comme projet de service

Une action chronophage

- En l'absence de postes dédiés
- Au regard du temps long consacré au montage partenarial
- Dûe au rythme imposé lors de la mise en oeuvre des mesures

Une information défailante

- Non systématique et générale
- Ponctuelle et spécifique

Une pratique exigeante

- Le défi du travail en partenariat
- Le défi de la compétence technique d'animateur

« Moi, en tout cas, je ressens un peu un fossé entre les formations que j'ai suivi qui sont très intenses et qui sont passionnantes, et après... se projeter dans du concret, c'est un exercice où, vraiment, on enlève la casquette de ce que l'on fait tous les jours pour se mettre dans une autre posture (...). En tout cas, à mon niveau, moi, je trouve que l'exercice n'est pas forcément aisé. Du coup, c'est peut-être aussi pour ça que j'ai du mal à m'y lancer. »

Les relations entre JR et système de justice pénale

Une réelle complémentarité

- Une place différente accordée aux personnes victimes et auteures par la JR
 - Une invitation à questionner le sens de la peine
- Une contribution aux objectifs de la justice pénale de lutte contre la récidive, de réparation et de réinsertion

Une organisation remise en cause

- La nécessité de créer une entité « justice restaurative » quelle qu'en soit la forme
 - La nécessité de mutualiser les forces, les ressources et les moyens
 - La nécessité d'une augmentation des moyens humains dédiés à la justice restaurative

Un développement conditionné à...

- ... un changement de mentalité
- ... une information systématique
- ... une dotation en moyens humains et financiers

« Pour que la justice restaurative se développe, il faut des moyens humains... vraiment. Ça tient à ça (...). Il faut se dire que sur une année ou deux, deux collègues sont sur la justice restaurative et, sans être forcément délesté de dossiers, sont délestés d'un certain nombre de tâches. »

EN RÉSUMÉ

Adhésion des professionnels mais fragilité de l'offre de JR

- *Enthousiasme, bénéfices partenariaux et enrichissements des pratiques professionnelles*
- *Insuffisance des moyens mobilisés pour une mission nécessitant pourtant une technicité élevée et un temps conséquent à dédier*



03

LE RETOUR DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Le contexte

Nombre

17 membres de la communauté

Sexe

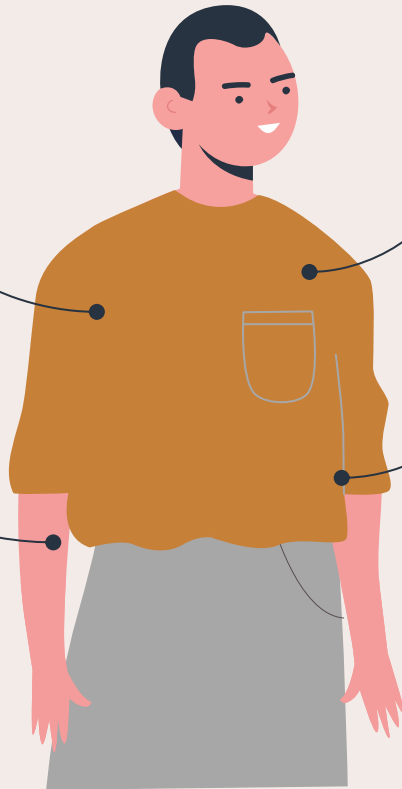
10 hommes
7 femmes

Activité

13 à la retraite
4 en activité

Bénévolat

14 déjà engagés dans des activités bénévoles



L'engagement des MC

Comment ont-ils connu la JR ?

Études universitaires, lectures personnelles et surtout démarche proactives des groupes projets, notamment auprès du réseau partenarial et associatif.

Pourquoi se sont-ils engagés ?

- En résonance avec leurs convictions, leur façon de penser.
- Sentiment d'utilité, de participer au bien-être des personnes, convaincus que le dialogue contribue à une forme de réparation.

Attentes

Aucune attente particulière sauf curiosité intellectuelle, sociale, humaine.

Qualités

- Ouvert aux autres
- Absence de vision manichéenne
- Valeurs humanistes

« Pour moi, si on ne rétablit pas le dialogue, si on continue à faire des murs et à rompre le dialogue entre victimes et auteurs, comment arriver à se comprendre ? Il faut qu'on essaie de rétablir une sorte de paix et d'équilibre... ça me paraissait une évidence. »

Auto-définition de leur rôle

Un rôle individuel et concret

- Posture pas neutre mais non-jugeante et multipartiale.
- Rôle discret, appui par la présence mais pas pour autant mutique ou absent car à l'écoute, bienveillant, actif par des petits gestes.

« Le membre de la communauté c'est quelqu'un qui accompagne, c'est un compagnon de route et pour moi accompagner quelqu'un, il faut se placer ni devant ni derrière ni à la place, c'est être à côté. Pour moi, c'est un soutien, un bâton. »

Un rôle sociétal et symbolique

- Montrer que la société s'intéresse aux personnes
 - Accompagner vers la désistance
 - Conclusion : un rôle complexe et subtil

Leur vécu de l'expérience (1/2)

Recherche de leur place et de leur légitimité

- Place non évidente, nécessité de trouver un équilibre pour ne pas trop intervenir mais ne pas être absent pour autant
 - Légitimité à conquérir envers les participants
- Permet de voir en quoi la société est aussi victime et en quoi la société est aussi responsable

Divers apprentissages

- Progression des capacités d'écoute et de non-jugement
- Modification de l'accompagnement des victimes pour une avocate
 - Autre façon de voir les choses, davantage de tolérance
 - Confirmation des croyances humanistes

Temps forts en lien avec les émotions des participants

« Le positionnement des membres de la communauté est hybride dans le sens où on ne doit pas interférer dans les propos des participants et on ne doit pas venir sur les plates-bandes des animateurs... c'est un équilibre à trouver. »

Leur vécu de l'expérience (1/2)

Sentiment d'être utile et témoin de l'évolution des personnes

- **Utilité** (participer à la libération de la parole, accompagner les personnes, prendre part au dispositif)
 - **Privilège d'être témoin** de tels échanges et de l'évolution des personnes

Nécessité de la pause

Insatisfactions/critiques

- **Sentiment d'un manque d'implication de certains auteurs**
- **Frustration de ne pas savoir comment les personnes évoluent suite aux rencontres**
 - **Deux critiques à la marge qui interrogent :**
 - Ne pas mettre des MC « spécialistes » du social car il n'y a plus de surprise pour eux
 - Trop de préparation qui enlève la spontanéité des échanges

L'impact de la JR sur la justice pénale, selon les MC

- Difficile à évaluer car prématuré.
- Rupture avec le système culturel et judiciaire français qui ne sépare pas auteur et victime.
- Prise en compte de l'autre par la JR (avec toute sa complexité, ses différences, ses similitudes et ses contradictions).
- Diminue la récidive et permet une reconnaissance de la personne victime.
- Perspective d'une application de la JR pour la prévention.

« Il faut arrêter de rendre tout binaire en fait, de vouloir bipolariser tout, c'est beaucoup plus complexe que ça, l'être humain est beaucoup plus complexe que ça, ça ne peut pas être un gentil, un méchant, ce n'est plus possible les débats comme ça. »

EN RÉSUMÉ

De la difficulté du rôle au sentiment d'utilité des bénévoles

- *Un rôle qui s'apprivoise au fil de la pratique.*
- *Un rôle qui répond au besoin de contribuer à un vivre ensemble apaisé, une mission nécessitant pourtant une technicité élevée et un temps conséquent à dédier.*

CONCLUSION

La justice restaurative

- est source d'une grande satisfaction pour les participants comme pour les professionnels, intervenants et bénévoles
- est conforme à certaines convictions et attentes préexistantes
- implique des compétences et un fonctionnement propres

MAIS

- les moyens et la visibilité spécifiques que nécessite son opérationnalité, font aujourd'hui défaut.